

communiqué

No: 34
No.:

APR 13 1978
OTTAWA
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 31 MARS 1978

RÉVISION DE L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN RELATIF À LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LES GRANDS LACS

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui qu'une deuxième ronde de négociations destinées à réviser l'Accord de 1972 relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs s'est tenue à Ottawa le 30 mars 1978. La délégation du Canada, présidée par J.R. McKinney, directeur général du Bureau des affaires des Etats-Unis au ministère des Affaires extérieures, se composait de représentants d'Environnement Canada, des ministères des Transports et des Travaux publics et des provinces de l'Ontario et du Québec. La délégation des Etats-Unis, présidée par Richard D. Vine, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires canadiennes, se composait de représentants de l'Agence de protection de l'environnement, de la Garde côtière, du Service de la faune et de la pêche, de l'Administration atmosphérique et océanique nationale et du département de l'Agriculture.

Les deux délégations ont convenu de l'utilité de l'Accord de 1972 relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs et du fait qu'il fournit une base solide sur laquelle peut être articulé un accord plus efficace.

Les deux parties ont longuement passé en revue le présent Accord. Des audiences publiques ont été tenues dans les deux pays. A la lumière de ces revues et des audiences, chaque partie a préparé un projet de texte révisé. Ces textes ont été échangés avant la réunion du 30 mars. Par la suite, les deux parties ont été à même de s'entendre substantiellement sur un certain nombre de questions, dont une approche plus globale en ce qui concerne l'assainissement des eaux des Grands Lacs, la nécessité permanente de contrôler et de prévenir la

pollution de source industrielle et municipale, les objectifs révisés y compris le besoin de réduire davantage les charges en phosphore, d'établir de nouvelles limites de radioactivité, de contrôler les substances toxiques persistantes et de lutter contre la pollution provenant de sources indirectes (utilisation des terres et polluants atmosphériques).

Afin d'aider à parachever les révisions de l'Accord, les délégations ont constitué deux groupes de travail bilatéraux: l'un chargé de rédiger un nouveau texte sur les questions au regard desquelles aucun accord n'est intervenu et l'autre de régler les questions en suspens recensées lors de la réunion.

On s'attend à ce qu'une troisième ronde de négociations se tienne en mai.